

Accompagnement du handicap

Soucieuse de permettre à tous ses agents de pouvoir s'épanouir dans leur travail, l'Université de Picardie Jules Verne s'attache à développer une véritable politique en faveur des agents reconnus en qualité de travailleurs handicapés mais aussi des agents déclarés inaptes.

Parlons ensemble de votre situation : aidez-nous à vous accompagner...

Vous informer, vous accueillir, vous suivre, mettre en place votre plan personnel d'accompagnement : la mission handicap est à votre disposition pour préparer à vos côtés votre **dossier de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)**. Nous vous mettrons en relation avec tous les services concernés de l'université en tenant compte de votre situation :

Nos actions

Accessibilité, Aménagements de votre poste de travail, Transport, Accompagnement auprès des institutions du handicap, Aide à l'évolution de votre carrière...

Recrutement / BOE

Recrutement de personnel

Les personnes en situation de handicap disposent de deux voies d'accès à la fonction publique : le concours et le recrutement par la voie contractuelle. Les demandes doivent être adressées au président de l'université ou au directeur de l'établissement dans lesquelles candidats souhaitent exercer leurs fonctions.

[Plus de renseignements...](#)

Recrutement de Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi: [pour qui ?](#)

Procédure particulière de recrutement BOE MCF: concernant les bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE), un décret récent n°2014-997 du 2 sept. 2014 modifiant le statut des enseignants-chercheurs (article 29) introduit une disposition importante relative aux BOE : c'est la possibilité d'être recruté en qualité d'agent contractuel lorsque leur handicap a été jugé compatible avec l'emploi postulé.

Les conditions de titre sont celles de l'article 26-I-1° à savoir la possession du doctorat ou de l'HDR et l'inscription sur une liste de qualification aux fonctions de MCF. Leur dossier passe en comité de sélection selon la procédure standard.

Ces candidats sont recrutés par un contrat d'une durée égale à celle du stage des MCF. A l'issue de ce contrat d'un an ces agents contractuels BOE peuvent être titularisés.

"Le décret du 6 juin 1984 relatif aux enseignants-chercheurs ouvre, depuis la rentrée 2014, la possibilité de recruter dans le corps des maîtres de conférences des bénéficiaires de l'obligation d'emploi par la voie contractuelle lorsque

leur handicap a été jugé compatible avec l'emploi postulé. Les postes ouverts aux personnes en situation de handicap susceptibles d'être recrutées par cette voie sont publiés sur l'application Galaxie , comme pour les autres postes d'enseignants-chercheurs".

[En savoir plus...](#)

Recrutements dans les bibliothèques : les candidats aux concours des bibliothèques (concours d'État) trouveront [l'ensemble des informations concernant les recrutements des personnels bibliothécaires](#) organisés par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (fiches métiers, calendrier, niveau de diplôme requis, résultats).

Textes de références

Personnels en situation de handicap

Textes de référence (Enseignement supérieur et Recherche)

Loi pour l'enseignement supérieur et la recherche du 22 juillet 2013-Article 47 (9°) et 50 (7°-III)

Loi du 11 février 2005

Loi n° 87-517 du 10 juillet 1987 en faveur de l'emploi des personnes handicapées

Loi n° 75-534 du 30 juin 1975 d'orientation en faveur des personnes handicapées

Loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires. Loi dite loi Le Pors

Loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat
(1)

Louise Dessavre-Audelin, conservatrice des... *par enseignementsup-recherche*



SIMPLIFICATION

L'administration se simplifie pour vous



andi-Pacte
Fonction publique

LIENS UTILES

Ministère des affaires sociales et de la santé
MENESR (déclarer son handicap)
MENESR (connaître ses droits)
HANDI-U
Ministère de la fonction publique et handicap
Site du Ministère : personnels en situation de handicap
